Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 29 août 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Allez frères *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (368)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 29 août 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27046

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27046?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction29 août 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireAllez frères
Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin envoie à Allez la facture d'une livraison de marchandises du 22 août 1849. Il lui demande de lui écrire pour savoir si les marchandises lui parviennent en bon état et s'il souhaite bénéficier de la même voie de transport en commandant immédiatement d'autres marchandises. Il l'avertit qu'il émet un mandat de 844 F à échéance du 22 septembre 1849, remise faite de 2 % d'escompte et compte non tenu de la remise de 10 % qui sera appliquée sur la totalité des factures. Il lui annonce l'expédition prochaine du reste de la commande.

Mots-clés

Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Transport de marchandises

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéCommerce
BiographieQuincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

1869 368

La Fère
aout 28

Monsieur Cottier Aimé

Le poêle que vous me demandez ne peut vous être expédié maintenant car le modèle est en construction il sera carré ayant les pieds et les angles des cuisinières 24 centimètres dont je vous ai envoyé un échantillon le prix ne peut en être fixé aujourd'hui je crois qu'il sera environ de 20 francs

agréez

La Fère
29

Monsieur Lapeau Borgnat

J'ai bien reçu votre lettre datée du 24 ct dont j'ai retiré sur moi au 31 courant fr 150 dont j'ai crédité votre compte

pour une expédition à vous faire dans quelques jours je vous ferais remise de 3% au lieu de 2% d'escompte ordinaire

agréez

Paris
29

Monsieur Nolez

Je vous remets sous ce pli Fre la facture que je vous ai faite le 22 courant veuillez mettre de la Mise vous arrive par cette voie dans un état satisfaisant je pourrais tout vous expédier aux conditions de cet envoi pour le moment et je désire à l'avenir dites moi toutefois si vous ne jugez pas à propos d'en profiter immédiatement pour une certaine quantité

pour me couvrir de cette somme j'ai disposé sur vous de la somme de fr 666." du 22 du mois prochain
réduction faite de 2% d'escompte réservant la remise de 10% pour être faite sur la totalité de mes Fres

Je vous ferai prochainement l'expédition du reste de la commande que vous m'avez remise

agréez Mr mes A